

De la mise à jour du GAJA fiché

Par **Prudomal**, le **25/02/2017** à **16:02**

Oyez, oyez !

Le sieur Isidore B. ayant ouï dire qu'une mise à jour du GAPF (Grands Arrêts, Petites Fiches) de l'ami GroM (édition de 2007) était en cours (ce qui est exact), j'ose informer ici humblement les honorables lecteurs de ce forum sur le travail prévu afin de recueillir ci-devant tous commentaires et autres suggestions.

Les tâches actuellement sous presse sont les suivantes :

- a) ajout des liens hypertexte dans la Table des matières, ce qui permettra de lire le pdf depuis une tablette en accédant à un arrêt précis sans avoir à parcourir les 190 pages avé le doigt
- b) mise à jour du texte à partir de la 20e édition du GAJA 2015 (en vente dans toutes les bonnes pharmacies)
- c) ajout de liens hypertexte à chaque citation d'arrêts dans le texte
- d) refonte de l'index
- e) corrections mineures diverses (un établissement "congrétatif" n'existant pas, bien évidemment)

J'ajoute qu'un tableau Excel est en cours de peuplement avec les données suivantes :

Instance
Date
Appellation
Résumé des faits
Portée
Notes

exemple :

TC
8/2/1873
Blanco
accident causé par wagonnet de l'administration des tabacs
Arrêt fondateur du droit administratif
"arrêt fondateur" remis en cause (GAJA 2015)

Pour info.
Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2017** à **09:10**

Bonjour

Un grand merci pour le travail que vous allez fournir ! Je vous ai passé en "intervenant" comme ça plus besoin de m'envoyer un MP pour rééditer vos messages [smile3].

Par **RachelC**, le **26/02/2017** à **16:05**

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre travail !

Par **Prudomal**, le **26/02/2017** à **17:12**

Service.

Un extrait du (futur) résultat :

http://www.didiermorandi.fr/L2/GAJA_fiches_2017_extrait.pdf

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2017** à **09:50**

Bonjour

C'est du super boulot ! Bravo !

Par **Prudomal**, le **27/02/2017** à **10:20**

Merci.

J'ai eu le Professeur Gros au mail ce matin, il m'a annoncé que ce n'était pas lui l'auteur, et il a conseillé de se méfier car *c'est un travail réalisé par un étudiant de L2, et donc tout ne sera pas exact et approfondi* (sic).

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2017** à **11:04**

Bonjour

Donc GroM est un pseudonyme. Cela prêtait à confusion. De toute façon, le fait que le document a été réalisé par un étudiant est précisé au début. Ce document sert de base, c'est au lecteur de pousser la recherche.

Par **Prudomal**, le **27/02/2017** à **11:07**

Je ne connais pas l'âge du Professeur Gros, mais il était (presque) plausible qu'il fût en L2 en 2007.

Par **Prudomal**, le **02/12/2017** à **10:40**

Bonjour les amis,

Comme je l'ai dit à notre Admin préféré en MP, j'ai interrompu mes études, pour des raisons de changement de circonstances de vie, d'où ma disparition.

Je viens de consulter les stats d'accès à mon site Web et suis heureux d'informer la Communauté que les accès au GAJA Fiché 2017 sont en tête avec 27608 téléchargements en novembre.

http://didiermorandi.com/L2/GAJA_Fiches_2017_v11.pdf

Ca fait chaud au coeur.

Bon courage à tous.

Bye.

Par **Xdrv**, le **02/12/2017** à **11:07**

Bonjour Prudomal, j'espère que tout va bien pour vous.

Merci de ces nouvelles !

Par **Prudomal**, le **02/12/2017** à **11:10**

Oui, c'est gentil.

Pas de problème de santé, juste quelqu'un de nouveau dans ma vie (j'avais entrepris mes études de Droit après le départ de ma femme du domicile conjugal en 2013, histoire de me "changer les idées"...)

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/12/2017** à **11:56**

Bonjour

C'est sympas de vous revoir sur le forum.

Je suis content de ce qui vous arrive côté vie personnelle.

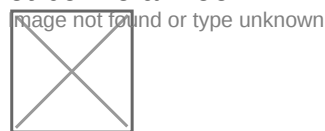
On ne vous remerciera jamais assez pour cette mise à jour du GAJA.

Bonne continuation

Par **Prudomal**, le **05/01/2018** à **12:39**

BONNE ANNÉE !

et bonne année :



(clic droit > ouvrir l'image dans un nouvel onglet)

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/01/2018** à **13:16**

Bonjour

Bonne année à vous aussi !

Content de voir que votre GAJA fiché a toujours autant de succès !

Par **Prudomal**, le **31/03/2018** à **08:30**

Oui, et heureux de recevoir ce genre de mail :

Bonjour,

Je suis étudiant en L2 Droit économique et des Affaires à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal) et, en faisant des recherches sur les GAJA, je suis tombé sur votre document GAPF.

C'est un document d'une importance on ne peut plus capitale pour un apprenti juriste qui veut comprendre le Droit administratif à travers ces grands arrêts dont vous faites une magnifique synthèse.

Je vous dis un GRAND MERCI car votre travail m'aidera beaucoup, et surtout chapeau ! car il me semble que vous avez conçu ce magnifique travail en L2, et je vois déjà en vous l'étoffe d'un futur spécialiste du droit administratif.

Recevez je vous prie, mes profonds encouragements.

Cordialement,

X

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/03/2018** à **11:05**

Salut c'est sympas de repasser sur le forum ! Comment vas-tu ?

En effet, on te remerciera jamais assez pour cette petite perle qu'est le GAJA fiché !

Par **Visiteur**, le **17/07/2018** à **13:20**

Quel travail!

Je vous remercie pour la mise à jour ainsi que l'auteur pour ce travail d'orfèvre!

J'ai moi aussi débuté un "GAJA" personnel mais dois-je le dire il fait pale figure à coté de celui-ci!

Merci encore!

Par **Prudomal**, le **17/07/2018** à **13:44**

au moins, j'aurai servi à quelque chose dans ma vie...

Par **Clyx**, le **22/08/2018** à **16:37**

Bonjour. Je voudrais savoir si ce Gaja a été encore mis à jour svp.

Je ne sais pas si je peux utiliser celui là actuellement vu que une édition plus récente est sortie.

Par **LouisDD**, le **22/08/2018** à **17:06**

Salut

Celui ci a été mis à jour l'an passé, c'est donc déjà un bon départ, après à vous de savoir vérifier si c'est toujours d'actualité ou si ça a changé.

Bonne journée

Par **Clyx**, le **22/08/2018** à **17:09**

D'accord. Merci en tout cas de votre réponse rapide.

Par **Prudomal**, le **22/08/2018** à **21:25**

La 21e édition date d'août 2017 et Dalloz indique que "De nouveaux arrêts en lien avec l'actualité sont à découvrir dans cette nouvelle édition" (<https://www.editions-dalloz.fr/les-grands-arrets-de-la-jurisprudence-administrative-7.html>) donc je pense que le travail effectué avec l'édition de 2015 est largement suffisant pour un étudiant de L2, même s'il ou elle n'y trouvera pas la jurisprudence postérieure.

Maintenant, je suis un peu occupé à traduire une doc de 550 pages pour un logiciel d'architecture 3D, peut-être que je pourrais faire une chite étude comparative des deux derniers GAJA ultérieurement, histoire d'occuper ma retraite... :-)

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/08/2018** à **08:38**

Bonjour Prudomal

Merci ce serait très sympas.
Surtout prenez votre temps, rien ne presse.

Encore merci.

Par **Clyx**, le **23/08/2018** à **09:53**

J'avais vu la dernière édition. En tout cas ça ne presse pas et je tenais à vous dire merci beaucoup pour cet énorme travail.

Je vais essayer dans l'absolu de voir ce qui change. Par ailleurs, je viens juste de débiter ma deuxième année de droit cette semaine.

Merci encore de m'avoir répondu aussi vite.

Par **Prudomal**, le **23/08/2018** à **09:56**

Il n'y a pas de quoi.

Jette aussi un oeil ici :

<http://www.didiermorandi.fr/L2/> :-)

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **23/08/2018** à **12:10**

Très sympathique ce boulot en tout cas ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/08/2018** à **13:40**

Merci

C'est une véritable mine d'or pour les LD2 [smile3]

Il me semble que tu en avais un aussi pour la LD1. Cela ne te dérangerait pas de le remettre

Par **Prudomal**, le **23/08/2018** à **13:45**

Moins fourni...

<http://www.didiermorandi.com/L1>

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/08/2018** à **13:55**

C'est mieux que rien !

Encore merci

Par **Clyx**, le **23/08/2018** à **14:40**

C'est sympa aussi. Merci pour cette " collection ". Ça va bien me servir pour cette année.

Par **Prudomal**, le **10/09/2018** à **11:43**

Des nouvelles de DALLOZ :

Cher Monsieur,

Editrice des Grands arrêts de la jurisprudence administrative, voici les réponse que je peux vous apporter s'agissant de vos questions sur la 21e édition du GAJA :

>Pourquoi Conseil d'État sect., 18 janvier 2001, Commune de Venelles

>et

>Conseil d'État, 5 mars 2001, Saez

>portent-ils le même n° 98 ? Si ces arrêts avaient été rendus le même jour, on pourrait comprendre, mais ce n'est pas le cas.

Ces deux arrêts traitent le même sujet, à savoir les procédures d'urgence, ils sont donc réunis en 1 numéro (norme éditoriale du GAJA qui ne comporte pas de double numérotation).

>Dans la version 21 du GAJA (2017) vous avez gardé les arrêts Béziers 1 (CE 28/12/2009) et Béziers 2 (CE 21 mars 2001) mais pas Béziers 3 (CE 27 février 2015).

>Pourriez-vous s'il vous plaît demander au comité d'auteurs pour quelle raison ?

La décision du 27 février 2015 ,Commune de Béziers est citée et explicitée dans la 21e édition des "Grands arrêts" à la page 864 . Cette dernière décision n'ayant pas une importance aussi grande sur le plan doctrinal que les arrêts Béziers I et Béziers II n'a pas semblé devoir être située au même niveau que ces derniers.

Bien à vous,

DALLOZ

Par **LouisDD**, le **10/09/2018 à 14:05**

C'est bon à savoir qu'ils répondent !

Merci pour ces nouvelles fraîches, et plutôt rassurantes !

Bonne continuation

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/09/2018 à 14:42**

Bonjour

Merci pour ces informations.

J'ai juste enlevé l'identité de la rédactrice

Par **Prudomal**, le **01/04/2019 à 09:37**

Merci.

Cadeau de 1er avril (mais ce sont de vraies statistiques) :

 Sécurisé

Top 30 sur un total de 1719 URLs

#	Hits		Ko		
1	26275	12.57%	51579253	42.15%	/L2/GAJA_Fiches_2017_v11.pdf
2	3194	1.53%	1183245	0.97%	/vbscript/doc/Windows_Command_Line_Vic_La
3	1932	0.92%	62	0.00%	/robots.txt
4	1840	0.88%	4783	0.00%	/
5	1712	0.82%	649798	0.53%	/Chouette/Chanson_de_Roland.pdf
6	1331	0.64%	270965	0.22%	/L2/Droit civil des biens.pdf
7	1279	0.61%	3700841	3.02%	/images_internet_forums/TCTD/The_Division_M

(clic droit > ouvrir l'image dans un nouvel onglet)
[smile16]

Par **LouisDD**, le **01/04/2019** à **09:45**

Salut

Ravi d'avoir de vos nouvelles, et elles sont bonnes pour votre travail à tout le moins [smile3]
C'est même impressionnant

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/04/2019** à **10:13**

Bonjour

Content de vous revoir !

Le GAJA fiché remporte les élections haut la main [smile3]

Plus sérieusement je suis content de ce succès qui récompense votre travail sérieux.

Bonne continuation.

Par Prudomal, le 01/04/2019 à 10:14

si j'avais touché un euro par DL j'aurais une nouvelle maison... :-)

Par **Prudomal**, le **12/03/2020** à **08:04**

She made my day:

Bonsoir,

Je tenais à vous remercier pour ce cadeau que vous nous avez donné.

Merci d'avoir partagé avec nous ces grands arrêts regroupés en petites fiches.

Je suis étudiante en 2ème année de droit et je galère vraiment pour créer des fiches.

Bien à vous,

Fatoumata

?

Et pour ceux qui s'intéressent aux logiciels d'architecture 3D:

http://www.didiermorandi.com/doc/AR3D_Ultimate_v19_Manuel_utilisateur.pdf

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/03/2020** à **08:37**

Bonjour Prudhomal !

Le GAJA en fiche n'a pas fini de faire des heureux(ses)?

Par **LouisDD**, le **12/03/2020** à **13:48**

Et ces heureux qui s'expriment en font un heureux à son tour c'est parfait !

Par **Prudomal**, le **28/09/2022** à **20:37**

Bonjour à tous,

Des nouvelles de votre PDFiste préféré ?

28 septembre 2022, 14h37

"Bien le bonjour, cher Monsieur,

je tiens à vous dire que votre document (Grands Arrêts Petites Fiches) m'a permis d'une part de comprendre vraiment très rapidement mes cours de droit administratif plus qu'abscons, et d'autre part permis de rédiger et boucler mes plaquettes de TD aussi vite que mon ombre, avec des notes fameuses et des commentaires de mes profs, dingues, me félicitant pour la

clarté de mes explications.

Et, en feuilletant numériquement votre petit bouquin, je suis tombé sur une inscription : Votre premier "PS", en date du 31 Mars 2019. Alors, un merci infiniment de la part d'un étudiant en droit qui a survécu, grâce à votre bouquin, au ras de marée administratif.

Poliment

SD"

Cela porte le compteur à 3. ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/10/2022** à **11:30**

Bonjour Prudhomal

Merci d'avoir partagé ce message. ?

Par **Rahma41**, le **05/12/2022** à **14:58**

Bonjour à tous,

Dans le même genre, j'avais entendu parler d'un certain FIGADA (fiches illustrées des grands arrêts de droit administratif).

Mes amis l'ont utilisé pour apprendre les fabuleux arrêts de droit administratif et il paraît qu'il est très efficace, si ça peut vous aider !

À bientôt !

Par **Prudomal**, le **30/03/2025** à **14:47**

Bonjour les amis, ayant reçu encore aujourd'hui une demande pour la mise à jour du GAJA fiché 2017 (que quelqu'un a trouvé sur le site de l'Académie de Versailles, merci les Gars), j'ai décidé de meubler ainsi ma retraite dans le Larzac parmi les moutons et le Roquefort.

J'annonce donc le début du chantier **Grands arrêts Petites fiches 2025** à partir de la 24e édition de Dalloz (août 2023).

Si vous êtes sages, je la mettrai probablement à jour en août prochain avec la 25e édition ! ?

Commentaires zé suggestions bienvenus.

(dans tous mes messages ici, j'ai remplacé didiermorandi.fr par didiermorandi.com, ayant

perdu bêtement le premier nom de domaine...)

Par **Prudomal**, le **31/03/2025** à **11:59**

Ajouts du GAJA 2023 :

- 111a. Conseil d'État Ass., 21 mars 2016, Société Fairvesta International GmbH et autres
- 111b. Conseil d'État Ass., 21 mars 2016, Société NC Numericable
- 112. Conseil d'État Ass., 6 juillet 2016, Napol et autres, Thomas et autres
- 113. Conseil d'État ass., 18 mai 2018, Fédération des finances et affaires économiques de la CFDT
- 114. Conseil d'État Sect., 21 décembre 2018, Société Eden
- 115. Conseil d'État Ass., 24 déc. 2019, Société hôtelière Paris Eiffel Suffren
- 116. Conseil d'État Sect., 12 juin 2020, Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI)
- 117. Conseil d'État Sect., 19 nov. 2021, Association des avocats ELENA France et autres
- 118. Conseil d'État, 28 janv. 2022, Cornut de Lafontaine de Coincy

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/04/2025** à **06:20**

Bonjour Prudomal

Comment vas-tu ?

Merci pour l'actualisation de ton ouvrage qui est une véritable pépite pour celles et ceux qui étudient le droit administratif ! ??

Par **Prudomal**, le **04/04/2025** à **07:37**

Bonjour Isidore, je m'inquiétais de ton absence, aurait-il fini ses études et abandonné le fofo ?

Mise à jour finie. j'ai conservé tous les textes de GroM et ceux de ma version 2017, soit 460 pages en tout (230 arrêts). J'ai ajouté également le 1er § des observations du GAJA 2023 et j'ai contrôlé/corrigé tous les liens hypertexte (ceux de Légifrance étaient tous cassés), donc ce sera fini à Pâques, pas avant. Y a du boulot !

Sinon, ça va, merci.